

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC
933-1**

1988

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1992-12

Amendement 1

**Systèmes audio, vidéo et audiovisuels –
Interconnexions et valeurs d'adaptation**

Première partie:

**Connecteur 21 broches pour systèmes vidéo –
Application n° 1**

Amendment 1

**Audio, video and audiovisual systems –
Interconnections and matching values**

Part 1:

**21-pin connector for video systems –
Application No. 1**

© CEI 1992 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

D

● *Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le Comité d'Etudes n° 84 de la CEI: Equipements et systèmes dans le domaine des techniques audio, vidéo et audiovisuelles.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

Règle des Six Mois	Rapport de vote
84(BC)130	84(BC)149

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Cet amendement traite de la commande du format d'image et des signaux Y/C.

Page 4

1 Domaine d'application

Ajouter le texte suivant entre le texte existant et la note:

Afin de définir la conformité, cette norme spécifie les types et groupes de signaux qui doivent être présents sur les connecteurs: vidéo composite, audio, couleurs primaires et commande. Cette norme définit les niveaux et les impédances ainsi que les tolérances associées.

La manière dont les signaux apparaissant sur le connecteur sont traités dans l'appareil dont ils font partie et la présentation des résultats de ce traitement à l'utilisateur sont en dehors du domaine d'application de cette norme.

3 Affectation et désignation des contacts

Remplacer, au tableau I du paragraphe 3.2, pages 6 et 8, les textes concernant les contacts 8 et 15 par les nouveaux textes suivants: